

Discours de Monsieur Michel BORREWATER, Maire Cérémonie des Vœux du vendredi 13 janvier 2023

Depuis 2020, nous n'avons pas pu nous retrouver pour la cérémonie traditionnelle des vœux et c'est avec un très grand plaisir que le Conseil Municipal vous accueille en ce 13 janvier 2023.

Nous avons tous eu des périodes difficiles à gérer, tant au niveau personnel que professionnel et nous espérons que nous en sortirons complètement un jour prochain.

Après les moments difficiles de la crise sanitaire, 2022 a été marquée par une guerre que peu de monde imaginait possible. Je souhaite avoir une pensée pour les Ukrainiens qui subissent toutes les difficultés et les atrocités d'un conflit militaire. Mon premier vœu, et si je devais n'en faire qu'un, c'est celui d'espérer la fin des hostilités et le retour vers la paix le plus vite possible en 2023.

Dans notre commune comme dans tout le pays, la collecte de produits et de matériels pour les Ukrainiens a été une réussite et je tiens à remercier Catherine Hermant et toutes les personnes qui ont œuvré pour cette aide nécessaire et très importante.

Les incidences de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine nous impactent depuis quelques mois et c'est dans tous les domaines que nous en subissons les conséquences.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour les personnes les plus démunies, les plus fragiles et celles que la crise économique impacte et touchera le plus dans les mois à venir. Sachez que la commune peut, dans une certaine mesure, vous apporter des aides en cas de besoin.

Mais revenons sur cette année 2022 et sur tous les événements qui ont marqué ces douze mois écoulés.

Des personnes malades ne peuvent pas assister à cette cérémonie et nous pensons amicalement à elles en leur souhaitant un prompt rétablissement

La commune a connu en 2022 un nombre de décès plus important que ces dernières années et nous transmettons aux familles notre soutien dans ces moments difficiles.

Je voudrais souligner deux figures de Le Maisnil qui nous ont quittés et dire à nouveau à leurs familles combien ils ont marqué la commune par leurs engagements respectifs.

Jacques B. était « la mémoire vivante de Le Maisnil », historien, collectionneur, ses connaissances profitaient à beaucoup d'entre nous et même au-delà de notre village.

Gilbert Q. a été Président pendant de nombreuses années du Club Retraite et Loisirs. Il a su animer parfaitement ce club des aînés en organisant un grand nombre de rencontres amicales et conviviales, des événements fondateurs d'amitiés et de lien social.

En 2022, nous avons pu reprendre une vie « un peu plus normale », et un certain nombre de festivités dans la commune ont pu être réorganisées.

Évènement marquant tous les ans, la ducasse dans le village. C'est grâce à la Commission Animation, gérée de main de maître par Catherine Hermant et Jean-Claude Ruhant, et avec l'aide des Elus de la commune, que lors des différentes activités de ce week-end, nous avons eu le plaisir d'accueillir pas moins de 350 personnes le samedi soir. Je tiens particulièrement à dire merci à Laurent C., qui possède deux restaurants : l'Ecaille à Fournes-en-Weppes et la Table du Colysée à Lambersart, et à Hubert V., qui tient une Boulangerie-Pâtisserie à Santes. Le repas et les desserts servis ont encore enchanté et ravi les participants de ce très agréable moment de convivialité et de plaisirs partagés.

Si le concert du Chœur de l'Opéra, avec le concours des Belles Sorties de la MEL, a dû être annulé en 2022 pour cause de Covid le concert a été reprogrammé le 12 mai 2023 à l'Eglise et nous vous y attendons très nombreux.

Discours de Monsieur Michel BORREWATER, Maire Cérémonie des Vœux du vendredi 13 janvier 2023

Nous avons pu également retrouver le plaisir des Foulées des Weppes à Bois-Grenier en juillet 2022. Nous remercions l'association Bouge en Weppes de Radinghem pour toute l'organisation que cela représente et la réussite de cet événement. Retenez la date, l'édition 2023 sera organisée à Aubers le 1^{er} dimanche de juillet 2023.

Au niveau de l'école, quel bonheur permanent de voir évoluer les élèves grâce à l'équipe d'enseignants et l'ensemble des personnels qui encadrent les enfants en leur apportant à la fois la qualité de l'enseignement et celle des activités périscolaires, ce dans un cadre très appréciable et remarquable pour leurs apprentissages.

Accompagnés par l'association des Parents d'Elèves tout au long de l'année scolaire, les enfants ont pu bénéficier d'une classe de découverte, d'une journée du Bonheur destinée aux échanges et à la solidarité, de la kermesse et de la fête de Noël et d'autres événements qui ont jalonné l'année 2022. Merci aux membres de l'association et à tous les parents qui s'impliquent toujours avec une grande efficacité pour le plus grand bonheur des enfants.

Les centres aérés de 2022, à Radinghem-en-Weppes et à Aubers pendant l'été, à Le Maisnil pour les petites vacances scolaires, ont tous connu un regain de fréquentation. Félicitations aux équipes de Rigolo Comme La Vie qui organisent et encadrent de façon très profitable et compétente les enfants des quatre communes, qui ont fait le choix de collaborer depuis de nombreuses années pour vous apporter ce service.

Merci à la Commission Jeunesse et Catherine Charlot qui gèrent l'école, les centres aérés au niveau de l'organisation, l'encadrement des enfants élus au sein du Conseil, de façon à apporter un grand nombre de moments de bonheurs et de joies dans la vie de la commune.

2022 a vu la fin des travaux de la Ferme des Saules. Commencés début 2021, leur suivi a nécessité beaucoup de travail pour le Conseil Municipal et les agents de la commune. Je tiens à les remercier et à féliciter particulièrement Eddy Declair pour tout le temps passé et l'ensemble de ses compétences afin de mener ce beau projet à son terme. Eddy a passé pratiquement autant de temps que moi à la Mairie ... et à côté de notre travail respectif, nous avons eu le plaisir de partager ... un bon nombre de cafés ... pour tenir le coup !

Les associations, l'école, les agents du service technique ont pu prendre possession des lieux en septembre et chacun a pu apprécier les locaux et les aménagements mis à leur disposition.

Que ce soit la partie culturelle, les salles de gym et de motricité ainsi que les ateliers municipaux, la Ferme des Saules a ouvert de nouvelles façons de pratiquer la musique, le Scrabble, le Patchwork, la gym et d'autres activités pour les associations. Les enfants de l'école bénéficient des locaux pour leurs activités sportives et le parcours de motricité pour les maternels.

Les agents techniques peuvent travailler dans des conditions beaucoup plus agréables, avec des espaces plus étudiés et conformes à leurs tâches très variées. C'est un juste retour par rapport à la qualité de leur travail et la commune peut les remercier pour l'ensemble de leur œuvre au service du village.

Ils se sont chargés de l'aménagement de l'intérieur de l'atelier en termes de rangements et disposition des matériels. Martial et Benoît ont même fabriqué un établi à faire pâler les bons bricoleurs.

La Commission Environnement, dirigée de façon très efficace par Valérie Jacinto, a contribué aux prévisions d'installation des services techniques. Leur réaménagement et les facilités mises

Discours de Monsieur Michel BORREWATER, Maire Cérémonie des Vœux du vendredi 13 janvier 2023

à disposition leur permettront de continuer à créer et entretenir un environnement très agréable dans notre commune.

Les nouveaux espaces de la Ferme des Saules sont tellement agréables que les Elus ont fait le choix de se réunir dans la salle multimédia pour les réunions du Conseil Municipal, avec un espace plus adapté, un vidéoprojecteur et un écran à disposition ainsi que la possibilité d'accueillir tout public pour suivre les débats.

Tous ces travaux ont été possible grâce aux financements obtenus par la Préfecture, le Département et les Fonds de Concours de la MEL, services Culture et Sports.

Nous aurons l'occasion de les remercier lors de l'inauguration de la Ferme des Saules que nous avons programmée le samedi 25 mars 2023 et pour laquelle vous ne tarderez pas à recevoir une invitation préparée par la Commission Communication.

Avec le déplacement de certaines activités à la Ferme des Saules, nous avons pu libérer des espaces dans le bâtiment des Merlettes.

L'agrandissement prévu de la Médiathèque a été réalisé pendant les vacances de la Toussaint. Emilie D., l'équipe de bénévoles et Catherine Hermant ont été chargées des modalités du réaménagement de cet espace qui accueille nombre de lecteurs et amateurs de CD et de DVD ainsi que les enfants de l'école.

L'accomplissement des travaux et aménagements de la Médiathèque a pu être réalisé à moindre coût grâce au travail de nos agents techniques qui, avec Eddy Declair, ont parfaitement réalisé les modifications demandées par Emilie et l'équipe des bénévoles de la Médiathèque.

Merci à tous pour le travail réalisé pour un résultat spectaculaire qui a plu à tous les adhérents dès la réouverture de la Médiathèque. Grâce aux sourires et aux compétences d'Emilie et de l'ensemble des bénévoles, l'accueil est encore plus chaleureux, convivial et attrayant du fait de l'augmentation de l'espace, les collections proposées et les activités qui ne manquent pas.

Une fois de plus, merci à la Métropole Européenne de Lille pour son accompagnement financier dans l'acquisition des mobiliers et matériels permettant d'offrir ces espaces culturels très attrayants.

Une évolution engagée par l'Etat dans le domaine de la lecture publique a amené le Département, par le biais de la Médiathèque Départementale du Nord et la Métropole Européenne de Lille, à faire des propositions aux communes et à leurs médiathèques de façon à inciter plus de personnes à profiter de ce que peut offrir un tel équipement.

Après une année de travail et d'étude des perspectives proposées, en concertation étroite avec la MDN et le service Livre et Lecture de la Mel, avec Catherine Hermant, Emilie, et l'équipe des bénévoles, nous avons proposé au Conseil Municipal de municipaliser la Médiathèque et d'en fournir un accès gratuit à tous.

C'est un pas important engagé contre l'illettrisme et l'illectronisme. D'ici quelques mois, la Métropole Européenne de Lille proposera un accès libre à des quotidiens, à des vidéos et à des formations. Elle apportera un certain nombre d'actions, d'aides au fonctionnement et de moyens matériels aux médiathèques ayant adhéré à la Bibliothèque Numérique Métropolitaine.

Le Conseil Municipal a donc souhaité répondre favorablement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de façon à bénéficier des engagements proposés par la Métropole Européenne de Lille.

Discours de Monsieur Michel BORREWATER, Maire Cérémonie des Vœux du vendredi 13 janvier 2023

Nous vous tiendrons informés, bien évidemment, de l'avancement de ce projet qui apportera des services importants à chacun d'entre vous.

La Municipalisation de la Médiathèque a été discutée en amont avec Josiane S., Présidente de l'Association du Foyer Rural qui a géré la Médiathèque pour la commune depuis 2004.

Nous tenons, au nom de la Municipalité et des habitants, à remercier vivement et chaleureusement le Foyer Rural pour son engagement dans la gestion et le bon fonctionnement de la Médiathèque pendant toutes ces années. Une fois de plus, nous ne pouvons que signaler l'engagement si important des bénévoles pour apporter à nos villages des activités de grande qualité.

Avec le nouvel équipement de la Ferme des Saules, nous espérons vivement que d'autres activités verront le jour et seront proposées aux habitants de la commune et des villages voisins.

En novembre, nous avons eu le plaisir de voir s'ouvrir un magasin Carrefour, très bien agencé et accueillant, qui permet aux habitants de nos territoires de venir y faire leurs courses. Avec Henri Boucher et le Potager d'Amélie, la commune est dotée d'un petit pôle commercial très appréciable. Vous pouvez même y faire votre plein de carburant sans avoir à faire entre 6 à 8 km.

Au cours de 2022, et après concertation, les membres du CCAS et le Conseil Municipal ont fait le choix de dissoudre le Centre Communal d'Action Social.

La gestion du CCAS demandait beaucoup de temps pour le secrétariat, des contraintes administratives et un encadrement très strict. Nous avons donc proposé aux membres du CCAS et au Conseil Municipal la suppression du CCAS et la création d'une Commission extra-municipale Sociale et affaires Familiales.

Je tiens à remercier pour leur engagement et leur implication chaque membre du CCAS qui se sont succédé pendant de nombreuses années. Chacun a travaillé pour le bien des habitants de notre village et c'est toujours très appréciable de pouvoir compter sur des personnes bénévoles et dévouées afin d'aider des personnes en difficulté.

La commission créée au 1^{er} janvier 2023 est gérée par Catherine Hermant, que je remercie pour son travail au sein du CCAS et à l'avance pour la gestion des actions de la commission dans les années à venir. Cela a permis d'étoffer le nombre de membres prêts à œuvrer dans le domaine social et familial. Nous sommes passés de 11 à 16 membres, n'étant plus limités par le règlement d'un CCAS. Je tiens à féliciter l'engagement des habitants de la commune qui ont accepté spontanément et volontairement d'intégrer cette commission.

Nous arrivons sur des points un petit peu moins agréables en fin d'année. Lors de la réunion du Conseil Municipal du mois d'octobre, j'ai sollicité la création d'une commission provisoire ayant en charge les économies d'énergies possibles pour la commune face aux augmentations diverses annoncées.

Les évolutions des prix des énergies ont contraint les communes à réfléchir à un ensemble de mesures visant à réduire les dépenses.

Cette commission a présenté au Conseil Municipal de novembre des propositions. Parmi celles adoptées : l'éclairage public. Deux possibilités : soit tout éteindre de 23h00 à 5h30, soit couper environ un candélabre sur deux en permanence.

Le Conseil Municipal a fait le choix d'éteindre environ un lampadaire sur deux. Pourquoi : pour deux raisons essentielles : la sécurité et les zones de vidéoprotection :

Discours de Monsieur Michel BORREWATER, Maire Cérémonie des Vœux du vendredi 13 janvier 2023

Nous avons opté pour cette solution pour conserver un minimum d'éclairage permettant de, et ce, 24h/24 :

- Sécuriser les carrefours
- Sécuriser les passages piétons
- Sécuriser les sorties du restaurant et de la salle de réception
- Permettre un minimum d'éclairage quand vous rentrez tard chez vous le soir
- Continuer à pouvoir bénéficier du système de vidéoprotection dans de bonnes conditions et de manière efficace en cas de nécessité

Sur 161 points lumineux dans la commune, 47 % ont été éteints. L'économie attendue est de 5 000 € à minima sur une année.

Bien sûr, quelques habitants nous ont interpellés sur le fait que l'entrée de leur habitation n'était plus éclairée. Nous leur avons précisé que l'éclairage public est bien destiné au domaine public et non à la possibilité, une fois passé leur portail, de voir clair et de mettre la clef dans la serrure de leur maison. Cela relève du domaine privé et l'installation d'un petit spot à détecteur de mouvement résout rapidement et à peu de frais le problème.

Nous avons restreint les illuminations de fin d'année, bien que ce soient des ampoules LED et nous travaillons sur des moyens afin de réduire les consommations d'énergies en matière de chauffage et d'éclairage dans les bâtiments communaux.

Une fois de plus, notre Adjoint aux Travaux, Eddy Declair, passe un temps considérable pour envisager différentes solutions et je l'en remercie. Des propositions seront faites au Conseil Municipal lors des réunions à venir.

Globalement, et face aux augmentations dans bien des domaines, j'ai insisté lors des dernières réunions de Conseil Municipal, sur la nécessité de rechercher des économies dès que cela est possible, au sein de chaque commission et chaque partie de gestion de la commune.

Mais nous voilà au début de cette année 2023 et il nous faut parler des projets et de faits devant survenir dans les mois à venir.

Comment ne pas commencer par un évènement important aux yeux de certains, peut-être anodin pour d'autres. Notre secrétaire de Mairie depuis 2003 a fait valoir ses droits à la retraite. Oui, nous pouvons le dire, elle a amplement mérité de cesser son travail au secrétariat et de se tourner vers une vie plus paisible dans laquelle elle pourra profiter de beaucoup de moments que nous lui souhaitons à la fois joyeux et agréables.

Toujours discrète et ne voulant jamais se mettre en avant, Michèle, je suis sûr que tu vas m'en vouloir de te dire ce qui vient, qui plus est en public.

C'est souvent un crève-cœur de se séparer d'une collaboratrice de ton envergure et cela est dû à la qualité de ton travail, à tes compétences, à ton humilité, à tes capacités d'accueil et de compréhension, sans oublier ta discrétion permanente et ta bienveillance.

Cela a été un grand bonheur de travailler à tes côtés, pour moi comme pour l'ensemble des Elus qui t'ont côtoyée pendant toute ces années.

De nos jours et dans la société dans laquelle nous vivons, comment ne pas apprécier une personne qui ne compte pas ses heures, qui effectue son travail très varié avec autant d'application, de conscience professionnelle, qui anticipe et gère de si belle façon les tâches nombreuses à faire ... mais surtout, qui a supporté le même Maire pendant ces 20 années.

J'en profite, au passage, pour remercier Pierre-Antoine qui me « subit » depuis moins longtemps, mais qui fait, lui aussi, un travail formidable au sein du secrétariat et apporte à la commune ses compétences et son appétit de tout faire pour le mieux, pour le bien de la commune, des habitants et de tous les organismes et sociétés avec lesquelles nous travaillons quotidiennement.

Discours de Monsieur Michel BORREWATER, Maire Cérémonie des Vœux du vendredi 13 janvier 2023

Michèle, nous te souhaitons, un peu à l'avance, une excellente retraite dans une vie qui va changer pour toi, ta famille et tes proches. Sache que tu seras toujours la bienvenue dans notre village à chaque fois que tu le souhaiteras.

Alors, qui pour remplacer l'irremplaçable Michèle ?

Certains le savent déjà, d'autres vont la découvrir ce soir.

Une Maisniloise, dont la famille est bien connue dans le village, dont le Papa a été Conseiller Municipal et très actif pour la paroisse, a proposé sa candidature.

Nous l'avons rencontrée à 3 reprises. Désirant changer complètement d'orientation professionnelle, elle a confirmé son souhait de travailler pour la commune et ses habitants et la commission d'embauche a retenu sa candidature.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Mathilde V. à partir du 1^{er} février prochain.

Mathilde, c'est avec beaucoup de bonheur que les Elus, Michèle, Pierre-Antoine, les personnels et les habitants te verront intégrer tes nouvelles fonctions.

Michèle quittant le secrétariat le 16 mars 2023, ce temps de tuilage te permettra, sans aucun doute, d'appréhender et de gérer un certain nombre de domaines de compétences à acquérir. Le reste viendra rapidement au fil des semaines et des mois à venir.

Seul problème, comme Michèle et Pierre-Antoine, il te faudra supporter le Maire en place et qui passe quelques heures en Mairie par semaine ! Mais rassure-toi, tu auras l'avantage de ne pas avoir à me supporter 20 ans !

Au niveau de notre village, deux projets urbains ont été initiés, travaillés et présentés par la Commission Urbanisme dirigée par Jean-Jacques Lesaffre, que je remercie pour tout le travail que cela a et va représenter.

Le premier concerne l'aménagement de la zone AUCM, rue du Haut Quesnoy. La société 3F-Notre Logis a acquis le terrain, déposé un Permis d'Aménager après la validation par le Conseil Municipal. Le lotissement sera doté de 4 logements sociaux en locatif, 8 habitations en PSLA (Prêt-social Location Accession) et 28 lots libres de constructeur.

Les travaux préparatoires ont débuté, ceux des voiries-réseaux divers devraient pouvoir commencer à la fin du premier semestre. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet urbain et, particulièrement, de la mise en vente des parcelles et la location des logements.

Nous avons demandé, et obtenu, une priorité pour les Maisnilois, ascendants-descendants et anciens Maisnilois avant que l'ensemble soit mis à disposition de tout le monde. Cela permettra à certains, comme précédemment pour les autres lotissements, de déménager ... sans quitter notre beau village.

Deuxième projet qui était dans les starting-blocs, l'aménagement de la parcelle située à côté de l'école, rue de l'Eglise. Grâce à la société Verbatim, la conception du projet a pu être lancée. Depuis juillet 2022, nous travaillons avec Madame D. B. sur la réalisation de ce qui avait été souhaité par l'ancien Conseil Municipal et confirmé par le conseil actuel.

Là encore, pas mal de travail préparatoire lié aux réglementations (de plus en plus lourdes, il faut le reconnaître), mais le projet avance bien. Il sera constitué de 3 maisons en béguinage, 9 logements en locatif et 1 micro-crèche.

Ce projet doit permettre d'accueillir essentiellement des familles avec de jeunes enfants qui pourront bénéficier de la qualité de notre école publique Alexis Delannoy. Pour l'accès aux 3 maisons en béguinage, cela pourra permettre à quelques habitants de la commune de

Discours de Monsieur Michel BORREWATER, Maire Cérémonie des Vœux du vendredi 13 janvier 2023

vendre leur maison, devenue trop grande, d'habiter dans le centre du village à proximité des activités administratives et associatives, et pas très loin du « pôle commercial ».

Nous veillerons à la mise en location des différents types d'habitations afin que le concept du programme prévu dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme soit respecté.

La micro-crèche apportera un plus très important à notre village, en pénurie d'assistantes maternelles. Une fois de plus, ce sera un grand service essentiel apporté à notre village.

Je tiens à remercier la société Verbatim, particulièrement Madame D. B., pour la qualité de nos échanges, de son écoute à nos attentes et des réponses favorables apportées aux demandes du Conseil Municipal.

Sur notre intégration dans la Métropole lilloise, engagée depuis janvier 2017, la participation de notre commune sur les nombreux dossiers correspondants aux compétences de la MEL ont entraîné beaucoup de travail pour le Conseil Municipal.

Parmi ces dossiers dépendant des compétences de la Métropole Européenne de Lille, nous continuons à travailler avec les services, sur les projets d'aménagements de la rue Haute Loge, avec une voie verte vélos-piétons et sur la rue de l'Eglise. Ce sont de gros projets, un peu compliqués du fait des réglementations pour aboutir à leurs réalisations.

De façon à être en règle vis-à-vis de la législation, le Plan Local d'Urbanisme a été remis en révision pour un aboutissement prévu en 2024. Nous passerons d'un PLU communal à notre intégration dans le PLU intercommunal de la MEL. L'enquête publique est prévue à l'automne 2023.

La législation en matière de déchets impose de changer certains modes de collectes et de traitements. Vous avez été informés par la commune du changement de prestataire pour les collectes, qui a eu lieu à compter du 7 novembre dernier, à la suite du nouveau marché d'appel d'offres lancé et validé par la MEL.

Un autre changement interviendra dans les mois à venir : la collecte du verre. Des points d'apport volontaires seront installés dans la commune afin que les habitants déposent les bouteilles dans ces containers.

Sûr que ce changement ne satisfera pas certains d'entre vous et que la fin du « confort » du ramassage du verre à domicile pourra en contrarier certains. Dans les années à venir, sachez dès à présent que c'est l'ensemble des déchets qui sera collecté au niveau de point d'apport volontaire.

Ce sera le cas, déjà, pour le futur lotissement rue du Haut Quesnoy et le projet de la rue de l'Eglise. Les habitations ne seront plus dotées de bacs car des points d'apport volontaire seront installés.

Pour ceux qui ont le plaisir de voyager à travers notre beau pays, vous avez pu constater que la grande majorité des régions de France fonctionne déjà, et depuis plusieurs années, avec ces points d'apport volontaire. La Métropole Européenne de Lille mettra en place le système, progressivement, dans les années à venir.

Voilà l'essentiel de ce qui attend en 2023 le travail du Conseil Municipal et du personnel de la commune. Et, croyez-moi, ce n'est pas le temps à passer sur ces dossiers et toute la gestion de la commune au quotidien qui peuvent être remis en cause. Oui, nous ne chômons pas et nous ne voyons pas toujours le temps passer, comme l'ensemble des bénévoles et des acteurs de

Discours de Monsieur Michel BORREWATER, Maire Cérémonie des Vœux du vendredi 13 janvier 2023

la vie de notre village qui vous apportent un maximum de plaisirs et contribuent à faire de Le Maisnil un village bien agréable. Aussi, je les remercie pour leur travail, leurs actions et les nombreuses heures dédiées au service des habitants de la commune. Je leur adresse tous mes vœux pour 2023 et espère que chacun pourra poursuivre le formidable travail réalisé.

En ce début d'année 2023, je souhaite que nombre de problèmes que nous connaissons voient des solutions agréables arriver pour chacun d'entre vous.

Dans un système économique et social compliqué, pour lequel nous ne cernons pas vraiment les aboutissements, j'espère que vous connaîtrez une vie tranquille, paisible, remplie de joie et de bonheurs nombreux ainsi qu'une excellente santé, seul élément de la vie qui ouvre toutes les possibilités du bien-être à rechercher par chacun. Je vous souhaite d'y parvenir.

Bonne année 2023 et vive Le Maisnil

Michel Borrewater